

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 75885

Texte de la question

M. René Dosière demande à Mme la secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique de lui faire connaître pour l'année 2009 les renseignements suivants concernant le fonctionnement de son cabinet : montant des frais de représentation, en distinguant les frais de restauration ; nombre et coût des frais de déplacements aériens en métropole, outre-mer et à l'étranger, en distinguant les règlements à l'ETEC et les locations d'avions privés.

Texte de la réponse

La secrétaire d'État chargée de la prospective et du développement de l'économie numérique a eu à sa disposition une enveloppe plafonnée à 150 000 pour ses frais de représentation en 2009. Seulement 78 % de cette enveloppe a été consommée, soit 117 004 dont 84 822 pour les frais de restauration. Par ailleurs, les frais de déplacements aériens de son cabinet se sont élevés à 229 646 en 2009, dont 10 240 pour 22 déplacements en métropole, et 219 406 pour 45 déplacements à l'étranger. L'ensemble de ces déplacements a été effectué exclusivement en empruntant des vols commerciaux réguliers, il n'y a eu aucun règlement à l'ETEC ni aucun recours à une location d'avion privé.

Données clés

Auteur : M. René Dosière

Circonscription: Aisne (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75885

Rubrique: Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé: Prospective et économie numérique

Ministère attributaire: Premier ministre

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 1er mars 2011

Question publiée le : 6 avril 2010, page 3865 **Réponse publiée le :** 15 mars 2011, page 2492